

AVIS N°121-2018 / DC/BR / DG

TPBF 6,50% 2013-2020

Paiement des intérêts semestriels et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 29 novembre 2018, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé «TPBF 6,50% 2013-2020» pour un montant global net d'impôt de 14 136 000 000 FCFA (Quatorze Milliards Cent Trente Six Millions FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SBIF 01 BP 5394 Ouagadougou 01 Burkina Faso; Tél: +226 25 33 04 91 ; Fax: + 226 25 33 04 90 <u>Email</u>: sbif@fasonet.bf.

Fait à Abidjan, le 24 octobre 2018

Pour le Directeur Général du DC/BR, Le Directeur du Département des Opérations du Dépositaire, Chargé de l'Intérim

Guimba SYLLA

* DE